

Evènements

L'ASBL « LES HAUTES ARDENNES » FÊTE SES 50 ANS CE DIMANCHE 22 MAI



Rallye touristique du 50^{ème} anniversaire

Départ de l'École d'Enseignement Spécialisé (rue du Château, 19 à Rencheux) entre 10h et 12h30.

Prix: 5 € par bulletin de participation.

Récompenses aux meilleurs! 1^{er} lot: une table de pique-nique.

Inscription lors du départ.

Fun Trophy

Sur le site de l'ancienne caserne de Rencheux, le dimanche, à partir de 13h.

Durant tout l'après-midi, des équipes de 6 personnes s'affronteront dans divers défis (tir à l'arc, « segway », stand de tir, devinettes du père Bubu, beach volley,...).

La plus belle décoration de brouette sera récompensée!!

Inscrivez votre équipe par téléphone au 080/28.11.68 ou par mail: mel.bis@hotmail.com, avant le 15 mai.
Inscriptions: 20 € par équipe.

Fancy-Fair à l'Enseignement Spécialisé de Rencheux

Rendez-vous à partir de 10h pour une journée de détente et d'activités pour toute la famille!

10h: Exposition photos de 1961 à 2011.

11h: Vin d'honneur.

11h30: Ouverture du restaurant.

De 14h à 17h: Stands de jeux, animations et tombola.

La cafétéria et le bar vous sont ouverts!

15h30: Spectacles pour enfants.

Dès 18h: Buffet de pâtes.

Réservation pour les repas: 080/29.29.05 ou par fax: 080/21.48.49.

MARCHÉ AUX PLANTES

Dimanche 8 mai 2011

L'ASBL «Amicale de l'Institut d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française» (I.E.S.P.S.C.F.) de Rencheux-Vielsalm organise un Marché aux Plantes le dimanche 08 mai 2011. C'est la quatrième année que cet événement est organisé. Il prend de l'importance au fil des années, plus de 1.000 entrées en 2010.

Cette organisation a pour but de récolter de l'argent afin d'offrir aux élèves de l'Enseignement Spécialisé des activités sociales, culturelles et sportives enrichissantes qui leur permettront d'atteindre un meilleur développement et une plus grande autonomie.

L'activité se déroule dans le parc de l'Enseignement Spécialisé de Vielsalm, rue des Chasseurs Ardennais, près du plan d'eau. Des exposants spécialisés dans différentes plantes annuelles et vivaces, dans les arbustes, dans la décoration, dans l'outillage de jardin, dans l'art floral, un architecte paysagiste, des sculpteurs, des artisans, des

producteurs bio,... vous présenteront leurs produits et vous apporteront des conseils précieux.

Un espace de jeux pour enfant et une petite restauration seront accessibles sur place. Un droit d'entrée de 2 € vous sera demandé.

Plus d'infos: Contactez M. Roch Kersten au 080/21.67.57.



**Cela faisait plusieurs mois qu'il était annoncé...
Le nouveau site internet de la Commune de Vielsalm est en ligne!**

Plus clair, plus ergonomique et surtout mis à jour de façon presque quotidienne, ce site internet vous permet de vous informer au maximum de l'actualité et des services proposés par et dans la commune.

Il est divisé en quatre thèmes :

- Vie Communale: vous y trouverez les informations concernant les différents services de votre Administration, ainsi que la vie politique, les services sociaux et publics ou encore les commissions et différents règlements officiels.
- Vie pratique: cette rubrique vous permettra d'en savoir plus à propos de l'enseignement et de la jeunesse, du secteur santé et sécurité ou encore de l'aspect environnemental de notre commune.
- Vie économique: nous vous y informons des différentes possibilités pour vous former ou travailler, au travers des infrastructures établies sur notre territoire communal. Dans cette rubrique, vous trouverez d'ici quelques semaines un bottin reprenant les différents commerces et indépendants de la région, ainsi que des informations sur les principaux acteurs socio-économiques situés dans notre commune.
- Loisirs et tourisme: cette partie vous informe des différentes activités et événements qui se déroulent près de chez vous (ces informations sont également reprises en page d'accueil). Vous pourrez aussi y consulter tout ce qui concerne la culture à Vielsalm, mais aussi visiter une rubrique « sport », où sont repris les différents clubs et sports praticables. Un autre outil pratique est le « bottin des associations » qui reprend la presque totalité des associations actives de notre commune. Et bien-sûr, nous avons élaboré une rubrique consacrée au tourisme, dans laquelle vous trouverez entre autre une présentation de la commune, du folklore de notre région ainsi que des

informations pratiques.

En constante évolution, le site de Vielsalm est encore amené à être complété. Néanmoins, nous sommes heureux de permettre au Citoyen de disposer d'un outil pratique et convivial, enfin dans l'air du temps!

Pour toute suggestion, correction ou ajout d'évènement ou d'information, l'employée du Service Communication est à votre service. Sandra Verrecas - 080/29.28.02 - E-mail: sandra.verrecas@publilink.be.



A votre bonne attention

CARTE D'IDENTITÉ POUR ENFANT

À l'approche des excursions scolaires et des vacances, nous rappelons que les enfants de moins de 12 ans qui quittent le territoire de la Belgique doivent être en possession d'une **Kids-Id**.

Son coût est de 3 € pour une validité de 3 ans. Le délai d'obtention est d'environ 3 semaines.

Si l'enfant quitte le territoire de la Belgique sans ses parents, il doit être en possession d'une autorisation

ALLOCATIONS AUX PERSONNES PORTEUSES D'UN HANDICAP

Pour toute demande d'allocation aux personnes handicapées (Vierge Noire) ou pour toute question à ce sujet, contacter le « Handicontact » de Vielsalm: Stéphane LAMBERT.

parentale légalisée par nos services.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès du service population au 080/29.28.27.

Agents traitants : Isabelle Tique & Françoise Rixhon
E mail : population.vielsalm@publilink.be

Permanence « Handicontact » :

- Le mardi de 08h30 à 11h00
 - Le mercredi de 13h30 à 16h30
- Maison de l'Emploi
rue de l'Hôtel de Ville, 20 – 6690 Vielsalm
Tél: 080/34.94.42

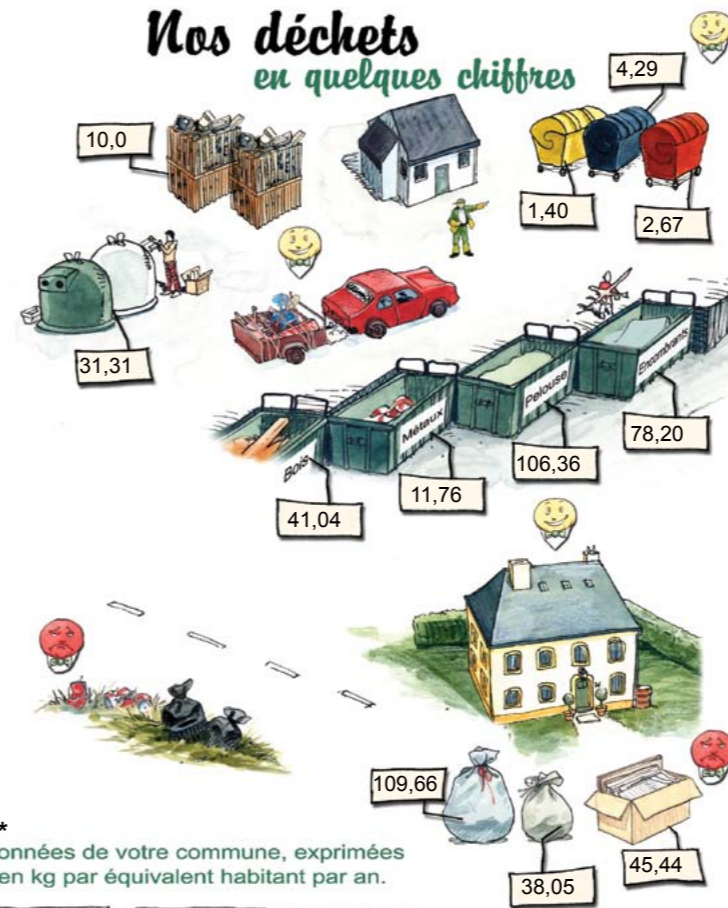


Environnement

NOS DÉCHETS EN 2010

Synthèse des apports au parc à conteneurs, aux bulles à verre et aux collectes en porte-à-porte.

(papiers-cartons, matières organiques, fraction résiduelle et encombrants)



* Données de votre commune, exprimées en kg par équivalent habitant par an.



Points forts

Les quantités de matières organiques collectées dans les sacs « bios » ont augmenté de 6,8% et atteignent 38,05 kg/EH* en 2010.

Cela représente plus de 336 tonnes de matières qui ont été transformées en électricité verte et en compost! Continuez à bien les trier! N'oubliez pas que les langes d'enfants doivent également être déposés dans les sacs bios.

Les apports d'emballages recyclables type PMC (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons) ont augmenté de 7% au parc à conteneurs! Continuez ainsi. Merci pour vos efforts!

Points faibles

Les quantités de Papiers et Cartons qui peuvent être recyclés continuent à diminuer en 2010 (- 11% en deux ans).

Attention, des emballages recyclables type PMC (bouteilles en plastique, canettes,...) se retrouvent encore trop souvent dans les sacs gris déposés à la collecte hebdomadaire! Déposez-les au parc à conteneurs afin qu'ils aient une deuxième vie!!

Restez vigilants!

Pour préserver l'environnement, chaque geste compte... à commencer par le vôtre. Triez vos déchets!

Saviez-vous que...

27 bouteilles en PET recyclées permettent de fabriquer un pull-over?



19.000 boîtes de conserve recyclées fournissent le métal ferreux nécessaire à la fabrication d'un véhicule?



670 canettes en aluminium recyclées peuvent servir à la fabrication d'un vélo?



Une question ?

N'hésitez pas à contacter la conseillère en Environnement de l'AIVE :
Sophie REMY, tél: 080/22.18.56 - sophie.remy@idelux-aive.be - www.idelux-aive.be

Le parc à conteneurs de Ville-du-Bois est joignable au 080/21.45.58.

OPÉRATION COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES

Depuis quelques années déjà, la Commune de Vielsalm a souhaité prendre part à « l'Opération Communes et Rivières Propres » qui se tient chaque année au printemps dans toute la Wallonie. A cette occasion, différents acteurs publics conjuguent leurs efforts à ceux du monde associatif pour nettoyer les accotements des routes et berges de cours d'eau des déchets laissés par des personnes peu soucieuses de leur environnement.

Mi-figue, mi-raisin...

Comme à chaque fois, nous ne pouvons que regretter le grand nombre de déchets qui jonchent les talus et autres berges. Tant de personnes jettent leurs canettes vides ou autres emballages sans penser aux conséquences. Soyons vigilants! La Commune a d'ailleurs engagé, il y a quelques mois, un « Agent constatateur » qui a pour compétence la recherche et le constat des délits que l'on qualifie d'incivilités: jet de chewing gum ou de mégot, abandon de déchets ou de déjections canines, versage de tontes de pelouse dans les cours d'eau ou sur les berges,... Vous pouvez contacter Sylvianne FLAMMANG à l'Administration communale au 080/29.28.03. Mais aussi une grande satisfaction de voir que, cette fois encore, beaucoup de groupes ont répondu à l'appel: les bénévoles étaient près de 200 pour la Commune de Vielsalm lors de cette édition!

Nous tenons à remercier particulièrement:

Deux classes de l'école Saint-Joseph, une classe de l'école communale de Salmchâteau, l'école communale de Petit-Thier, l'école communale de Regné, les Rangers-Triental, les pêcheurs de la Salmiote, l'ASBL « l'Aurore » de Burtonville, l'ASBL « Notre Village » de Goronne, le Club des Jeunes de Fraiture, le Groupe d'Enfants de Salmchâteau, les Macralles du Val de Salm, une famille de Rencheux (qui se reconnaîtra), un grand-père de Neuville et ses petits enfants (ils se reconnaîtront également).

Grâce à toutes ces personnes, aux services régionaux en charge de la gestion des cours d'eau et des voiries ainsi qu'aux ouvriers communaux, cette année encore, ce sont des centaines de kilos de déchets qui ont été ramassés et aiguillés vers des filières adéquates de traitement. Bravo et merci à toutes et tous!



Urbanisme

CRÉATION DE LOGEMENT(S) DANS UNE CONSTRUCTION EXISTANTE

Nous vous informons qu'une demande de permis d'urbanisme est nécessaire pour la création de logements (appartements, studios,...) à l'intérieur d'un bâtiment existant destiné ou non à l'habitation, même si cela n'engendre aucune modification de l'aspect extérieur ou de la structure portante.

Certaines réglementations devront être respectées pour la création de logements, comme par exemple :

- l'avis du service régional d'incendie sera sollicité et devra être suivi;
- dans certains cas, notamment lorsque le logement est composé de moins de 28 m² de pièce de vie ou lorsqu'il est composé de pièces partagées avec un autre logement (WC commun, SDB commune, cuisine commune,...), un permis de location doit être octroyé complémentaiement au permis d'urbanisme. Celui-ci présente une validité de 5 ans;
- certains dossiers de demande de permis d'urbanisme relatives à la création de logements dans un bâtiment existant doivent être réalisés par un architecte;
- pour qu'un locataire puisse être domicilié dans un

logement créé dans un immeuble existant, celui-ci doit avoir une adresse officielle: seule la Commune est habilitée à attribuer un numéro de police d'immeuble; elle le fera suite à la délivrance du permis d'urbanisme.

Si vous désirez, par exemple, solliciter une demande de permis d'urbanisme en vue de diviser votre maison unifamiliale en plusieurs logements ou créer des appartements ou studios dans un ancien entrepôt, nous vous invitons à vous rendre au Service communal de l'Urbanisme (M. Maréchal, Mme Piette et Mlle Robin (080/29.28.17-18-16) qui se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour faciliter l'examen de votre demande, le service communal de l'Urbanisme vous demande d'apporter quelques photos ainsi que des croquis des travaux à réaliser.

Logement

Si vous désirez obtenir des informations complémentaires concernant le permis de location, les critères de salubrité, les primes et les aides au logement, nous vous invitons à prendre contact avec notre service communal du Logement, Mlle Robin (Tél: 080/29.28.16).

Jeunesse

L'ACCUEIL DES ENFANTS CET ÉTÉ!

L'ESN (Eveil, sport et natation)

Centre de vacances reconnu par l'ONE!

Stages de 9h à 16h (garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h), à l'Institut du Sacré-Cœur de Vielsalm, animés par des moniteurs régionaux encadrés et spécialisés. Réduction de 5 € sur le prix indiqué ci-dessous à partir du second enfant; attestation fiscale pour les enfants de 3 à 12 ans; intervention communale de 10 € (15 € à partir du troisième enfant) pour les enfants domiciliés dans la Commune et pour un stage.



EVEIL SPORT NATATION

Inscriptions à la bibliothèque de Vielsalm le vendredi 17 juin de 16h à 19h. Passé cette date, vous pouvez vous inscrire auprès de Marc Jeusette au 0495/30.89.48 et via le site internet www.eveilsportnatation.be, en fonction des places restantes...

Semaine du lundi 4 au vendredi 8 juillet 2011

3 - 6 ans	Bambins nageurs, petits cyclistes et bricoleurs!	60 €
6 - 12 ans	Fort Boyard – sports défis	60 €
6 - 12 ans	Danse – Cuisine made in USA	60 €
9 - 12 ans	Stage d'expression plastique (animé par Christine Thomas)	60 €
11 - 15 ans	A la découverte de Koh Lanta	90 €

Semaine du lundi 11 au vendredi 15 juillet

3 - 6 ans	Bambins: « Partons à la découverte de nos cinq sens »	65 €
6 - 9 ans	Stage d'expression plastique (jouer avec les lettres et les mots: peinture, collage, pastel. (Animé par Christine Thomas)	60 €
6 - 12 ans	Equitation et créativité	95 €
6 - 12 ans	Multisports – Sports aquatiques – Roller-Skate	60 €
8 - 13 ans	Vélo – VTT – Football	60 €
9 - 12 ans	Danse orientale – Djembé - Multisports	60 €

Semaine du lundi 08 au vendredi 12 août

3 - 6 ans	Les bambins découvrent la nature et ses merveilles	60 €
6 - 9 ans	Mini-tennis et multisports	60 €
6 - 12 ans	Equitation et créativité	95 €
6 - 13 ans	Football + visite du stade du Standard, entraînement et dédicaces	70 €
11 - 15 ans	Ados Fun Aventure	90 €

Semaine du lundi 22 au vendredi 26 août

3 - 6 ans	Les bambins aux Jeux Olympiques	60 €
5 - 8 ans	Initiation vélo + trottinettes + rollers + multisports	60 €
6 - 12 ans	Sport, cuisine, déco et djembé	60 €
8 - 12 ans	Dessin, peinture et multisports	60 €
9 - 13 ans	Informatique et multisports	60 €

4 pages de stages à détacher et à conserver!

Tennis Club Salm

Le Tennis Club Salm propose:

Du 04 au 08 juillet - pour les enfants de 4 à 8 ans:

le stage « supers-mamys »:

Une demi-journée de bricolage, poterie, cuisine, et une demi-journée de tennis. Le matin de **9h à 12h**, l'après-midi de **13h à 16h**. PRÉVOIR LE PIQUE-NIQUE!

Prix : affiliés : 60,00 €; non-affiliés : 75,00 €.

Intervention communale de 10 € pour les enfants domiciliés dans la Commune de Vielsalm et pour un stage.

Renseignements et inscriptions: Chantal Backes - Gsm : 0494/42.43.22.

N° de compte: BE85 3480 1636 7806 BIC: BBRUBEBB



Judo Club de la Salm

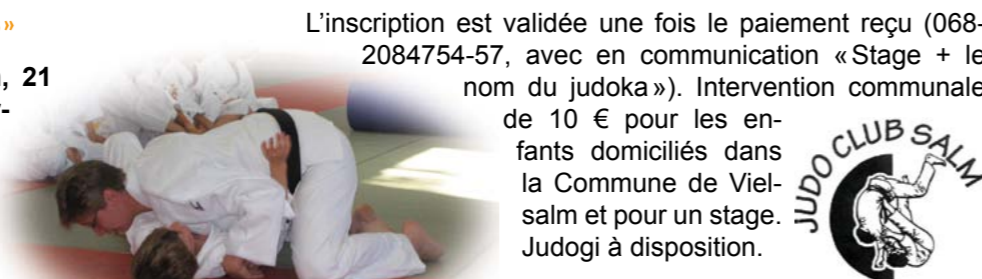
Stage d'été «Judo et multisports»

Du 18 au 22 juillet 2011 (attention, 21 juillet compris !), de 9h à 16h – à partir de 7 ans (dès la deuxième année primaire).

Au programme : judo, piscine, jeux de ballons, marche et la surprise du 21 juillet!

Lieu : au Dojo de la Salm (ancienne caserne de Rencheux).

Prix : 70 € par judoka.



L'inscription est validée une fois le paiement reçu (068-2084754-57, avec en communication « Stage + le nom du judoka »). Intervention communale de 10 € pour les enfants domiciliés dans la Commune de Vielsalm et pour un stage. Judogi à disposition.



Renseignements :

- **Laurent Lambert (Président) :** 0498/51.27.92.

- **Ilse Overath (Professeur) :** 0491/22.61.81

E-mail : ilseoverath@gmail.com.

Salm Horse Team

Les Stages:

Du 1er au 8 juillet - du 18 au 20 juillet - du 1er au 5 août - du 15 au 19 août du 22 au 26 août (sous réserve) et du 29 au 31 août.

Mini-stages

- jusque 6 ans
- privilégie le contact avec le poney
- horaire réduit: de 13h30 à 17h
- 1 séance d'équitation par demi-journée
- théorie adaptée
- apprentissage des soins procurés aux poneys

Stages classiques

- de 9h à 17h
- 2 séances d'équitation par jour (selon le niveau : mise en selle, manège, dressage, obstacles sur sable et sur herbe, cross,...)
- théorie
- soins aux poneys
- entretien du matériel, des écuries,...
- pratique équestre à pied

Stages intensifs

- de 9h à 17h
- 4 séances d'équitation par jour (selon le niveau : mise en selle, manège, dressage, obstacles sur sable et sur herbe, cross,...)
- théorie
- soins aux poneys
- entretien du matériel, des écuries,...
- pratique équestre à pied

Equi-camp

5 jours et 4 nuits, du 24 au 28 juillet.

Dès 10 ans: une semaine hors du commun !

Durant la journée, le cavalier a le choix entre 2 ou 4 séances d'équitation. Selon son niveau et ses désirs, mise en selle, manège, dressage, obstacles sur herbe et sur sable, cross, randonnée, etc sont au programme! De nombreuses activités telles que soins aux poneys, entretien du matériel et des écuries sont également prévues.



Les stagiaires dormiront sous tentes et vivront au rythme d'un campement.

Une sortie à l'« Aquafun » de Vielsalm (Sunparks) aura également lieu.

Cours de perfectionnement

Les 30 et 31 juillet, avec le Commandant Jacques Dupont.

Infos et inscriptions : Salm Horse Team

Neuville Haut 3, 6690 Vielsalm • Gsm : 0497/12.86.29

E-mail : info@salmhorseteam.com

Site : www.salmhorseteam.com

Centre d'Expression et de Créativité La Hesse

Découverte des Arts plastiques multiples

Le CEC propose cette année deux stages accessibles aux enfants porteurs de handicap mais également à tous les enfants de **6 à 12 ans, du 04 au 08 juillet et du 11 au 15 juillet 2011 :**

Infos et inscriptions : Stéphanie Heyden (animatrice) : 0496/25.39.52 - E-mail : stephanieheyden8@hotmail.com.

Coût : 60 € la semaine (intervention communale de 10 € pour les enfants domiciliés dans la Commune de Vielsalm et pour un stage).

Les Farnistages

Le Centre de Rencontre et d'Hébergement Don Bosco (au Château de Farnières) propose des stages résidentiels :

Du dimanche 03 au samedi 09 juillet 2011 :

- De 6 à 12 ans : Théâtre (techniques de jeu théâtral et création d'un spectacle en fin de séjour) 285€
- De 13 à 17 ans : Décor (exploration des possibilités d'illustrer un spectacle et création de vrais décors) 320€
- De 13 à 17 ans : Régie vidéo (manipulation de matériel son et lumière, élaboration d'un montage vidéo) 320€

Du dimanche 31 juillet au samedi 06 août 2011 :

- De 6 à 12 ans : Nature (activités créatives et découverte de la nature) 285€
- De 6 à 12 ans et de 12 à 17 ans : Danse (danse classique, modern jazz, danse orientale, hip-hop...) 285€/320€
- De 13 à 17 ans : Rock (chant, guitare, basse, clavier, batterie) 320€

Infos et inscriptions : Véronique Morue, 0494/25.84.13 - E-mail : crh.donboscofarnieres.be.

Accueil le dimanche à partir de 18h au Château de Farnières.

Sur réservation 8 jours à l'avance, à l'arrivée comme au départ, les familles des stagiaires pourront prendre un repas à 19h au prix de 7 €. Pour les jeunes présentant un handicap, contactez la coordinatrice avant l'inscription.

Pour les plus petits : «la Récré»

Que ce soit pour une heure, un jour, une semaine ou plus, confiez votre enfant à « La Récré », rue Jules Bary 50 à Vielsalm. « La Récré » est un centre de vacances agréé par l'ONE qui accueille vos enfants de 2,5 ans à 8 ans durant les périodes de congés scolaires et ce, de 7H30 à 18H30.

Les activités éducatives sont regroupées autour d'un thème précisé chaque semaine. Elles sont entrecoupées d'activités récréatives : plaine de jeux, pique-nique,...

■ Semaine du 1er juillet au 8 juillet 2011 : LES INDIENS

Préparons-nous à devenir de vrais petits indiens! Créons nos propres totems, habits, coiffes ...

■ Semaine du 11 juillet au 15 juillet 2011 : CONTES ET LEGENDES

Partons à la découverte d'histoires fantastiques, drôles et amusantes.

■ Semaine du 08 août au 12 août 2011 : LA NATURE

Promenons-nous dans nos bois, nos champs et nos chemins. Découvrons Madame Nature! Pique-nique, dessins, observations...

■ Semaine du 15 août au 19 août 2011 : LES POMPIERS

A la rencontre des pompiers: PIN PON PIN PON! Chouette, nous apprendrons à éteindre le feu !!!

■ Semaine du 22 août au 26 août 2011 : LE ZOO

Et pourquoi pas, partir en Safari à la rencontre des girafes, lions, éléphants...

■ Semaine du 29 août au 31 août 2011 : VIVE LA LIBERTE

Avant de reprendre le chemin de l'école, profitons bien de nos derniers jours de vacances! Journées détonnes avant la rentrée! J'en profite! Je joue!

L'encadrement est assuré par du personnel qualifié. Celui-ci prend en considération les demandes des enfants. A midi, les enfants ont la possibilité de boire un bol de soupe (0,30 cents) et vers 16 heures un goûter sera servi (0,40 cents), respectant les principes d'une alimentation saine et équilibrée.

Prix de l'accueil par heure: 1,30 €.

Intervention communale de 10 € pour les enfants domiciliés dans la Commune de Vielsalm et pour un stage (semaine complète uniquement).

Infos et réservations: 0497/20.17.41 (Grommerch Marielle) ou 080/21.46.86 (Crèche Bébé Rencontres).

La Plaine communale : la Cour des Petits et des Grands

Il s'agit d'un centre de vacances agréé par l'ONE qui ouvrira ses portes pour les enfants de **3 à 12 ans du 18 au 22 juillet, du 25 au 29 juillet et du 1er au 05 août.** Ouvert de **7h30 à 18h30.**

Les parents sont libres d'inscrire leurs enfants pour une semaine complète, mais aussi par journée ou demi-journée.

Tarifs : 6€ / journée - 3€ / demi-journée (moins de 5h30 d'accueil).

Les activités auront lieu dans les locaux de l'école communale de Salmchâteau (rue du Vieux Château, 3, 6690 Salmchâteau).

Au programme : Des jeux, des bricolages, des activités variées et des moments plus libres avec les copains! Un encadrement de qualité et tout ce qu'il faut pour s'amuser!



Infos et inscriptions: Sarah Noël, 0496/17.92.44 (la Cour des Petits et Grands est organisée sur base d'un partenariat entre l'Administration communale et le CPAS de Vielsalm).

Récapitulons...

Semaine	3-6 ans	6-8 ans	8-10 ans	10-12 ans
01 juillet	La Récré Salm Horse Team	La Récré Salm Horse Team	Salm Horse Team	Salm Horse Team
Du 04 au 08 juillet	ESN Tennis Club Salm (dès 4 ans) La Récré	ESN Tennis Club Salm La Récré Farnistages CEC La Hesse	ESN Farnistages CEC La Hesse	ESN Farnistages CEC La Hesse
Du 11 au 15 juillet	ESN La Récré	ESN La Récré CEC La Hesse	ESN CEC La Hesse	ESN CEC La Hesse
Du 18 au 22 juillet	Plaine communale Salm Horse Team	Plaine communale Judo Club Salm Salm Horse Team	Plaine communale Judo Club Salm Salm Horse Team	Plaine communale Judo Club Salm Salm Horse Team
Du 25 au 29 juillet	Plaine communale Salm Horse Team	Plaine communale Salm Horse Team	Plaine communale Salm Horse Team	Plaine communale Salm Horse Team
Du 01 au 05 août	Plaine communale Farnistages Salm Horse Team	Plaine communale Farnistages Salm Horse Team	Plaine communale Farnistages Salm Horse Team	Plaine communale Farnistages Salm Horse Team
Du 08 au 12 août	ESN La Récré	ESN La Récré	ESN La Récré	ESN La Récré
Du 15 au 19 août	La Récré Salm Horse Team	La Récré Salm Horse Team	Salm Horse Team	Salm Horse Team
Du 22 au 26 août	ESN La Récré Salm Horse Team	ESN La Récré Salm Horse Team	ESN Salm Horse Team	ESN Salm Horse Team
29, 30 et 31 août	La Récré Salm Horse Team	La Récré Salm Horse Team	Salm Horse Team	Salm Horse Team

Plus d'infos?

Prenez contact avec le **service Accueil extrascolaire** de l'Administration communale de Vielsalm.
Mme Stéphanie Heyden, Echevine. Tél : 0496/25.39.52 - E-mail : stephanieheyden8@hotmail.com.
Mlle Sarah Noël, coordinatrice Accueil Temps Libre. Tél : 080/29.28.09 - E-mail : sarah.noel@promemploi.be.

Enseignement

ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE de VIELSALM...

Un choix de proximité et de qualité !

Ouverte à tous, proche de l'enfant et du citoyen, tolérante, respectueuse, responsable, ambitieuse, épanouie et spontanée.

7 implantations:

SALMCHÂTEAU – HÉBRONVAL – REGNÉ – RENCHEUX – GORONNE – PETIT-THIER – VILLE-DU-BOIS

Notre école, c'est...

- Un enseignement de qualité cohérent et continu qui exploite au maximum les potentialités de chacun: travail en cycle 5 - 8 ans; 5 - 12 ans; 2,5 - 12 ans.
- Un lieu d'accueil chaleureux avant, pendant et après la classe: garderies avec des accueillantes qualifiées, plaines de jeux.
- Une équipe éducative en recherche d'innovations pédagogiques et en continue formation.
- L'éveil au développement corporel: psychomotricité, éducation physique, piscine dès la maternelle.
- Une éducation à la santé, la citoyenneté, l'environnement (tri des déchets), collations saines, participation au conseil communal des enfants.
- Une éducation également à la



Culture: spectacles, animations, projets pédagogiques en partenariat avec la bibliothèque publique, le CEC La Hesse...et bien d'autres!

■ Des voyages pédagogiques: un ou plusieurs jours, au choix des responsables d'implantation: classes de mer, de ville, de sports, de découvertes, visites diverses...

■ Des partenaires garants du bien-être des enfants: des assistantes maternelles, des logopèdes, les équipes PSE du centre de santé de Grand-Halleux et PMS, l'équipe de l'AMO l'Étincelle, le service accueil extrascolaire de la commune de Vielsalm.

Eveil aux langues dans toutes nos implantations: De la 3ème maternelle à la 4ème primaire: Cours d'anglais. De la 5ème à la 6ème primaire: Cours d'anglais, d'allemand ou de néerlandais (une langue au choix).

Infos pratiques

Inscriptions au bureau de la direction - Implantation de Salmchâteau, rue du Vieux Château, 3.
Du 27 juin au 08 juillet et du 16 au 26 août de 9h à 11h.
Directrice: Mme Arlette Cordonnier: Bureau: 080/21.77.79 - Privé: 080/41.84.90 - Gsm: 0498/44.56.68
E-mail: ecomvielsalm@swing.be
Responsable de l'enseignement: Mme Françoise Caprasse: Privé: 080/41.85.16 - Gsm: 0496/96.64.37
E-mail: francoise.caprasse@publilink.be



LE SPORT MIS À L'HONNEUR À VIELSALM

Le Conseil communal salmien a dernièrement approuvé la relance de l'organisation annuelle d'une cérémonie des Mérites sportifs. L'objectif est de récompenser des sportifs et des clubs pour leurs performances et leur investissement.

Le gratin du sport salmien se retrouvera donc le vendredi 03 juin prochain à la salle Salma Nova (Salmchâteau) à 19h30, pour assister à la remise des Mérites pour l'année 2010. Plusieurs prix seront attribués :

- le prix du sportif (premier, deuxième et troisième prix),
- le prix du club (attribué à un club ou à un comité),
- le prix du fair-play (attribué à un sportif ou un club qui s'est illustré par son éthique sportive)
- le prix de l'encouragement (à un jeune sportif ou un nouveau club).

Le jury sera composé de l'Echevin des Sports, d'un représentant du Conseil communal, d'un représentant de l'ADEPS et de membres des comités sportifs de la Commune. Il délibérera peu avant la remise des prix.

Pour se porter candidat aux Mérites sportifs salmiens,

il est nécessaire de répondre à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire de la Commune de Vielsalm, et/ou
- être affilié à un club dont le siège est situé sur la Commune de Vielsalm, et/ou
- avoir été affilié à un club dont le siège est situé sur la Commune de Vielsalm et avoir quitté ce club pour un autre club afin de progresser dans la discipline.

Tout sportif ou comité qui souhaite présenter sa candidature peut demander un formulaire d'inscription à l'Administration communale et le retourner complété pour le 16 mai 2011, accompagné d'une description du palmarès 2010 et de tout document susceptible d'informer le jury (articles de presse par exemple). Passé cette date, plus aucune candidature ne sera prise en considération.

Pour plus d'informations, contactez les services communaux.
Tél: 080/29.28.09.



KADRICULTURE



Le conseil culturel de l'ASBL « KadriCulture » lance un appel aux personnes qui souhaitent s'impliquer dans la vie culturelle de nos communes.

Comme vous l'avez peut-être déjà lu dans la presse écrite régionale ou vu à la télévision locale, l'ASBL « KadriCulture » est maintenant constituée ; la première Assemblée Générale ordinaire vient d'avoir lieu le 30 mars 2011.

Il s'agit d'une ASBL culturelle pluri-communale réunissant les quatre communes de Lierneux, Stoumont, Trois-Ponts et Vielsalm, soit environ 17.000 habitants, avec le soutien des Provinces de Liège et de Luxembourg.

Elle fonctionne actuellement avec les subsides de ces communes pour obtenir dans un an, nous l'espérons tous, la reconnaissance d'un centre culturel par la Communauté française.

Outre l'Assemblée Générale, le conseil d'administration avec son bureau et l'équipe d'animation, l'ASBL comporte un conseil culturel ; celui-ci est composé de citoyens, membres ou non de KadriCulture, qui participent à la vie culturelle de nos communes. Leur nombre n'est pas limité et il n'y a pas nécessité d'une parité communale. Le conseil culturel arrête le projet de programme général d'action de l'association, et le soumet au conseil d'administration, sur base des missions d'un centre culturel définies par la Communauté française. Il peut modifier les programmes en cours d'exercice. Il peut se scinder en

commissions spécialisées soit par spécificités artistiques, soit par projets. Il élit en son sein un président. Bref, le conseil culturel est le relais du monde associatif.

Si vous exercez une activité artistique professionnelle ou en amateur, ou que votre intérêt se porte particulièrement sur la culture au sens large, nous espérons profiter de vos compétences pour donner l'impulsion indispensable à la pluralité de ce conseil culturel. Vous pourrez consacrer le temps que vous désirez selon vos disponibilités du moment, et sans obligation. Vous y trouverez en retour des moyens en personne, en infrastructure et en matériel pour vous aider à mettre sur pied vos projets et en assurer la diffusion dans notre région.

Peut-être connaissez-vous d'autres personnes qui pourraient être intéressées ? N'hésitez pas à les contacter pour leur proposer de nous rejoindre.

Vous pourrez demander tous les renseignements complémentaires et déposer vos candidatures aux personnes de l'équipe d'animation reprises ci-dessous ou par courrier ou courriel :

L'ASBL « KadriCulture » - Siège social : Rue Traverse, 9 à 4970 - Trois-Ponts
Tel: 0471/ 226 883 ou 080/29 24 66 ou 60 - E-mail: kadriculture@skynet.be
Pour Lierneux : Olivier Mathieu (080/67.22.00) et Christine Gendebien (0475/65.05.69).- Pour Stoumont : Jean Lebrun (080/29.26.53) - Pour Trois-Ponts : Antonina Di Giovanni et Edith Lambert (0471/22.63.83) - Pour Vielsalm : Emmanuelle Dethier (080/22.98.25) et Marie-Claude Noël (080/21.70.45)

Culture

ESPACES DE DIFFUSION - DOC EN STOCK

Près de chez vous, une sélection de documentaires belges à découvrir dans des lieux insolites...

Plusieurs acteurs culturels de notre région ont souhaité valoriser et favoriser la transmission de films documentaires de grande qualité. De mai à juin, plusieurs projections sont prévues à Vielsalm, Malmedy et Stoumont.

La bibliothèque de Vielsalm a choisi de diffuser le film de Karine de Villers, « Comme je la vois ». Un film d'amour, le portrait d'une jeune danoise qui vit le grand mouvement d'émancipation des femmes dans les années 60-70 et décédée accidentellement lorsque sa fille – la réalisatrice – avait 14 ans. Un film qui parle de la transmission.

C'est la raison pour laquelle il sera projeté au Home Marie-Thérèse le 3 mai à 14h ainsi qu'à la MRS Saint-Gengoux le mardi 10 mai à 14h. L'occasion d'un partage entre résidents des 2 maisons de repos, familles, visiteurs et jeunes étudiants. Après la projection, les élèves des sections sciences sociales de l'ISC et de l'ARVM animeront l'échange autour d'un goûter. Bienvenue à tous, l'entrée est gratuite.

Dès septembre d'autres films documentaires belges seront mis à l'honneur. Si vous voulez suggérer un lieu, si vous voulez accueillir une projection, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque : 080/21 70 45 - bp.vielsalm@bibli.cfwb.be.



Tourisme

LA MAISON DU TOURISME DE VIELSALM-GOUVY À PORTÉE DE SMARTPHONE !



Un nouveau sigle apparaît sur nos murs, nos bouteilles de soda, dans les magasins, les endroits touristiques, les brochures. Cet étrange carré noir et blanc s'appelle un QR code. Comment lire ce QR code ?

- Téléchargez gratuitement sur votre smartphone l'application <http://i-nigma.mobi>
 - Ouvrez cette application.
 - Photographiez le QR code. Attention, le scannage prend quelques secondes pendant lesquelles votre appareil doit rester dirigé sur le QR code.
 - Vous êtes alors directement connecté au mobi-site de la Maison du Tourisme qui consiste en une version allégée du site web avec un même contenu original mais adapté aux smartphones qui ont un plus petit écran qu'un ordinateur. Pour ouvrir l'application et lire un QR code, l'utilisateur doit être connecté à Internet:
 - soit il se connecte via son opérateur téléphonique
 - soit il se connecte via le WIFI de l'endroit où il se trouve.
- L'idéal serait donc que le touriste séjournant dans notre région puisse trouver un maximum d'endroits où il peut se connecter via le WIFI (gratuit ou payant). Plus d'infos : Maison du Tourisme, tél : 080/21.50.52.



UNE ACADEMIE DE MUSIQUE... DANS VOTRE COMMUNE !

Cours de Musique (à partir de 7 ans):

- Cours de formation musicale: 2 séances / semaine.
- Cours de formation musicale pour adultes.
- Cours de formation instrumentale à partir de la deuxième année de formation musicale:
Piano, Orgue, Guitare, Violon, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Accordéon, Percussions, Trompette, Cornets, Saxhorns.

Ouverture d'un cours préparatoire pour les enfants de 5 à 7 ans à partir du mois de septembre 2011.

Cours de Danse & Jazz (à partir de 5 ans):

A la salle de gymnastique de l'Athénée, rue de l'Hôtel de Ville, 3 à Vielsalm.

Organisation : Académie de Musique de Malmedy.
Renseignements : Secrétariat de l'Académie, rue des Capucins – 4960 Malmedy.
Tél: 080/33.89.25

Avec le soutien de l'Echevinat de la Culture de la Commune de Vielsalm.



Marche du souvenir

La MESA 2011 (Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié) se déroulera du mardi 28 juin au vendredi 1er juillet inclus.

Cette MESA en sera à sa 45ème édition. Vielsalm a été retenue comme ville d'arrivée le vendredi 1er juillet. Voilà une belle reconnaissance pour la cité salmienne et pour son passé militaire.

Le déroulement de cette marche se fera comme suit :

- mardi 28 juin : Houffalize - Houffalize
- mercredi 29 juin : La Roche-en-Ardenne - La Roche-en-Ardenne
- jeudi 30 juin : Marche-en-Famenne - Marche-en-Famenne
- vendredi 1er juillet : Vielsalm - Vielsalm

Comme vous le constaterez, les étapes ne suivent plus un parcours en ligne mais se déclinent en boucles avec départ et arrivée au même endroit. La distance à parcourir est d'environ 30 kms. Une mini Mesa est également au programme pour les plus jeunes ou les moins aguerris; distance à avaler: 15Kms.

Les inscriptions à cette épreuve sont enregistrées soit sur le site internet : www.marche-mesa.be, soit le jour de l'étape, de 7h30 à 11h, au secrétariat de la marche établi au lieu de départ.

Pour l'étape de Vielsalm, le 1er juillet, il faut se rendre à l'Athénée Royal, rue des Grands-Champs. Pour la mini Mesa un bus transportera les marcheurs au lieu de départ qui se situera à Lierneux.

L'arrivée de tous les marcheurs se fera dans le complexe de l'Athénée Royal de Vielsalm. De là partira le défilé final au travers de la cité des Macralles, via la rue du Parc, l'avenue de la Salm et l'aboutissement à la place de Bruyères-en-Vosges. La tribune officielle sera installée devant le monument des Coloniaux, à l'avenue de la Salm.

Le départ du défilé final est prévu à 15h30.

Il n'y aura pas de camp prévu pour les marcheurs en bord de Salm. En effet, pour des raisons budgétaires, le nombre de camps a été réduit. Mais les marcheurs peuvent, s'ils le souhaitent, prendre des initiatives personnelles en matière de logement et consulter les nombreux gîtes, hôtels et villages de vacances pour y trouver une résidence pendant cette belle épreuve.

Comme les arrivées précédentes à Vielsalm, celle du 1er juillet prochain verra le centre de la ville interdit temporairement à la circulation pour garantir la sécurité des marcheurs ainsi que le déroulement harmonieux du défilé final. Mais les rues concernées seront ouvertes aux piétons et accessibles pour tous les commerces.

Renseignements complémentaires : www.marche-mesa.be ou Monsieur Jean Briol, Echevin responsable au 0498/97.26.62.